75e ANNEE. — N° 87. VENDREDI 26 JUILLET 1935.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page (— d° —)	2 fr. 75
» 2e page (— d° —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Tant que le catéchisme hitlérien ordonnera aux Allemands de considérer la France comme leur ennemi principal comment la France ne tiendrait-elle pas pour suspectes les propositions d'entente qu'Hitler lui prodigue en vain ?

L'Allemagne officielle, qui aime beaucoup l'Angleterre non pour elle-même mais contre nous, fait accueil aux délégués des anciens combattants britanniques. Seulement elle leur interdit toute relation avec les anciens combattants allemands du Casque d'Acier. De sa propre autorité, Hitler a décommandé les cérémonies que ces réprouvés devaient offrir aux anglais. Ceux-ci ont été prudemment éloignés de Berlin le jour même où devait s'y dérouler la chasse aux juifs et aux dissidents que la tartufferie germanique tient à cacher...

En même temps, Goëring se trouve aux prises avec des difficultés sans cesse renaissantes dans sa lutte contre le clergé dont il menace d'emprisonner les membres réfractaires à l'hitlérisme, lequel a inventé pour eux un nouveau genre de délit, « le délit de chaire »...

Et tandis que tous ces événements se déroulent dans une ombre propice aux pires abominations, la presse du Führer — c'est-à-dire toute la presse allemande — rappelle par intervalles que Hitler a plusieurs fois offert une entente à la France qui laisse sans réponse son amicale proposition. « S'entendre avec l'Angleterre, répètent ces journaux obéissants, n'est qu'une partie de la tâche pacifique de notre pays. L'œuvre complète, l'œuvre parfaite réside dans une entente avec la France. C'est celle-là qu'il faut faire ! »

Une très importante question préalable se pose qui est de savoir si l'Allemagne hitlérienne désire s'entendre avec nous pour consolider le statut européen actuel, seul capable de maintenir la paix, ou si en s'assurant la neutralité de la France elle cherche à avoir les mains libres au centre et à l'est de l'Europe.

Inutile d'insister pour montrer montrer combien les deux projets sont différents et que si nous pourrions nous associer au premier, nous sommes irréductiblement hostiles au second.

Enfin pour juger la sincérité des dirigeants hitlériens, il y a un autre critérium : à savoir l'importance que continue à avoir dans le Reich ce fameux livre de Hitler, *Mein Kampf*, où la France est informée en termes clairs qu'elle est et qu'elle reste l'ennemi et que l'Allemagne doit avoir pour premier objectif de détruire ce pays qui fait obstacle à sa mission.

Mein Kampf n'est pas un livre ordinaire. Il est pour les hitlériens quelque chose d'analogue aux « Tables de la Loi » pour les Hébreux. Il dicte leurs actions et les inspirent de son esprit. Les grandes personnes doivent le lire comme un bréviaire et les enfants l'apprendre à l'école comme un catéchisme. Il a été tiré à des millions d'exemplaires. Si encore, il n'avait été qu'un livre de propagande lancé pendant la période militante de l'hitlérisme !... Mais depuis que celui-ci triomphe, il l'a si peu abandonné que la presse du Reich vient de célébrer le dixième anniversaire de sa publication comme le grand événement de l'Allemagne moderne. Pour donner une idée de la place qu'il tient dans la formation intellectuelle et morale que les dirigeants veulent donner à leur peuple, il suffit de citer cette petite phrase du *Berliner Lokal Anzeiger :* « Personne ne « sait ce qu'est le national-socialisme « et ce qu'il veut s'il n'a pas lu *Mein « Kampf.* »

Or, ce que prêche ce livre, c'est une politique d'hégémonie allemande sur la ruine et la disparition de la France !

Le journal berlinois affirme que la personnalité du Führer, auteur de *Mein Kampf*, s'identifie avec le national-socialisme, maître du Reich, et que celui-ci se résume dans les principes posés par lui qui « a fait savoir « au monde entier ce que le réveil « de l'Allemagne signifie pour le « monde entier ».

Elles sont connues ces théories de Hiter ainsi mises noir sur blanc au moment où il prenait la tête du mouvement, qui a fait de lui le tout-puissant dictateur. Elles visaient à reconstituer la puissance guerrière du Reich, à lui donner une supériorité de forces beaucoup plus grande encore que celle dont le Kaiser se croyait possesseur en 1914. Elles visaient aussi à s'opposer à toute organisation de la sécurité européenne, basée sur la paix signée à Versailles... Jusqu'ici, depuis que Hitler règne et gouverne, il n'a pas tout réussi, mais il a tout tenté et il n'a renoncé à rien.

D'autre part, ce même livre donne comme moyen à la politique étrangère du Reich de faire une brèche dans l'entente franco-britannique, de séparer ces deux pays et d'infiltrer le nazisme en Autriche ainsi que dans les pays allemands séparés de la Deutchland. Enfin la première condition pour réaliser ce programme est de mettre d'abord la France hors d'état de s'y opposer.

Tel est le sens très exactement résumé de ce livre autour duquel on a organisé des manifestations enthousiastes dans tout le Reich. Tels sont les buts de paix — si on peut ainsi dire — donnés à l'Allemagne par ce manuel dont on vise à faire une sorte d'Ecriture Sainte et dont Alfred Rosenberg écrivait dans l'*Observateur raciste :* « *Mein Kampf* contient « le programme immuable du parti, « pour aujourd'hui, pour demain et « pour toujours. »...

Comment les hitlériens peuvent-ils s'étonner qu'ainsi prévenue la France se méfie.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Les caprices de l'été

33 degrés, 34 degrés à l'ombre, c'est la moyenne de la semaine. Vous me direz que le 22 juillet on entre dans la canicule et que cette température est normale pour la saison. D'accord ! mais feuilletons les journaux d'il y a moins d'un mois, c'est-à-dire à l'heure où l'été s'était installé déjà au calendrier, qu'y voyons-nous ? 12, 14, 15 degrés tout juste, — pas au soleil, bien entendu, car du soleil, il n'y avait pas trace.

Le baromètre a, comme cela, des fantaisies que les météorologistes expliquent à leur manière, c'est-à-dire qu'à proprement parler ils n'expliquent rien du tout, mais les pauvres mortels n'en sont que plus à plaindre, car quand on souffre, le mal est pire si l'on n'en connaît point la cause.

Il est curieux de passer la revue des capricieuses saisons au cours des siècles : des hivers-printemps où des roses éclosaient en avril et où les cerises — si j'ose risquer ce paradoxe audacieux qui dépeint assez bien le phénomène du temps —, où les cerises étaient mûres... avant d'avoir fleuri, et des étés glacials où, jusqu'en juillet, on chauffait les maisons, de ceux où la pluie arrosait la terre comme si Saint-Médard eût sévi durant tout un trimestre et de ceux où, par contre, il ne tombait goutte durant des mois entiers.

Les Observatoires ont conservé trace de ces années extravagantes. C'est ainsi qu'en 1870, qu'on ne saurait vraiment appeler l'an de grâce, on notait le 3 juillet 6° 8 à Vendôme et sans doute aussi dans d'autres régions, qu'en 1864, après un mois de mai très chaud, juin fut froid et qu'il gela blanc le 4 juillet. En 1845, le 16 du mois, il ne faisait à Paris que six degrés, mais cela n'est rien encore par rapport à l'année 1740 qui semble avoir bénéficié du plus désastreux des étés. En effet, le 3 août, le physicien Réaumur releva une gelée blanche à son observatoire parisien de Saint-Thomas du Louvre. Nous n'en sommes pas là, Dieu merci !

Pour la pluie, c'est une autre histoire. Le 19 juillet 1675, Mme de Sévigné écrivait à sa fille qu'on avait dû promener par les rues la châsse de sainte Geneviève « afin de faire cesser la pluie et d'obtenir le chaud ». Mais, en 1723, il faisait tellement sec à Paris que l'archevêque ne voulut pas qu'on tentât du même moyen, car il doutait lui-même que la patronne de Paris eût assez de pouvoir pour mettre un terme à une situation aussi catastrophique. Cette année-là fut l'une des plus sèches, mais elle n'égala pas encore 1416 où il ne tomba pas une goutte d'eau entre la Saint-Urbain et la Saint-Firmin, c'est-à-dire du 25 mai au 25 septembre. On cite, également, l'été de 1705 où, sans qu'il plut durant deux mois, on pouvait faire cuire de la viande au soleil tant la chaleur était vive et celui de 1718 où la sécheresse fut extrême et la chaleur telle que les théâtres parisiens firent relâche pendant plusieurs semaines parce que, rapporte un journal du temps, « leur température était celle des fours de verrerie » et faisait fuir les spectateurs.

Le rappel de tels excès météorologiques est de nature à nous consoler du temps dont nous jouissons ces jours-ci.

Par comparaison, nos trente-cinq degrés, c'est presque de la fraîcheur.

Daniel BRICE.

Informations

Révision des pensions

Le Ministère des finances communique la note suivante :

« Un journal du matin a écrit « que « le gouvernement vient de réduire de « manière uniforme » certaines catégo- « ries de pensions de guerre. »

« Et il ajoute que « dans ce domaine, « le seul système efficace aurait con- « sisté à faire réexaminer par des or- « ganismes désignés par les anciens « combattants eux-mêmes tous les cas « de pensions. »

« A lire ces lignes, on pourrait croire que la révision des pensions abusives est abandonnée.

« Une telle interprétation serait contraire à la réalité. Un décret-loi, paru au « Journal Officiel » le 5 juillet, a précisé les conditions dans lesquelles devait, sans relâche, être poursuivie cette révision. Aux termes de ce décret, des représentants des anciens combattants sont associés à cette vaste tâche. »

Pour faire baisser le coût de la vie

Le gouvernement avait mis à l'étude une nouvelle série de décrets-lois à prendre en exécution de la loi sur les pouvoirs exceptionnels, en vue de la défense du franc et du relèvement économique.

Ces décrets-lois ne seront certainement pas publiés avant une quinzaine de jours, mais il est vraisemblable que le conseil des ministres de jeudi sera amené à en délibérer d'une façon assez approfondie. Il va sans dire qu'on ne saurait pour l'instant donner des détails nombreux et précis sur les mesures qui feront l'objet de ces décrets-lois. Nous sommes cependant en mesure de dire que le gouvernement se préoccupe surtout de favoriser par ces mesures une baisse des prix et de développer, par conséquent, le programme qu'il a amorcé en diminuant les prix des loyers, du charbon, du gaz et de l'électricité. Il s'agirait cette fois, croyons-nous, en premier lieu du sucre, du lait, de la viande et du vin.

Bons de la Défense Nationale

Le Comité financier de la Caisse autonome de gestion des Bons de la Défense nationale, d'exploitation industrielle des tabacs et d'amortissement de la dette publique s'est réuni sous la présidence de M. de Tinguy du Pouët, député. M. le sénateur Milan, président du Conseil d'administration, assistait à cette séance. Le Comité a émis l'avis qu'il y avait lieu de ramener de 4 à 3,50 0/0 avec effet du 23 juillet 1935, le taux d'intérêt des Bons de la Défense nationale à 2 ans.

Négociations commerciales franco-allemandes

Les experts commerciaux allemands qui étaient venus en France pour discuter quelques points intéressant les relations commerciales entre la France et l'Allemagne, en attendant la reprise des négociations ou de trouver l'accord permettant de signer une nouvelle convention commerciale, sont repartis en Allemagne sans s'être entendus avec nos représentants.

L'accord existant actuellement a été prorogé jusqu'au 31 juillet d'un commun accord. Il ne reste donc que huit jours pour que les experts reprennent contact.

Pour mettre les choses au point, le Ministère du commerce va faire une communication officielle à leur sujet.

En Allemagne

Il semble que les dirigeants nationaux-socialistes allemands essaient en ce moment de composer avec une vague de mécontentement venant des profondeurs du parti. Le 19 juin, M. Goebbels, au Sportpalast, avait déclaré en substance à la vieille garde : « Oubliez vos menus soucis quotidiens pour ne penser qu'aux grandes tâches nationales accomplies par le gouvernement. » Au premier rang de ces tâches, le Ministre plaçait le réarmement. Ces paroles n'ont certainement pas suffi à calmer les revendications personnelles venant des rangs du parti. C'est sans doute pour dériver le mécontentement que l'on a donné libre cours à l'antisémitisme. Le résultat du mouvement actuel semble devoir être de ruiner entièrement tout le commerce juif subsistant encore en Allemagne.

Le ridicule ne tue plus outre-Rhin

Une équipe de tennis qui avait triomphé de ses adversaires a été déclarée « déchue de sa victoire » par le fonctionnaire local préposé à la culture national-socialiste, parce que, au cours d'une conversation avec ce fonctionnaire, les joueurs de tennis avaient témoigné d'une « compréhension insuffisante pour le national-socialisme ».

A l'appui de cette mesure, le fonctionnaire national-socialiste a déclaré que « dans le troisième Reich, à l'avenir, seuls pourront être vainqueurs dans un tournoi ceux qui comprennent la valeur du patrimoine raciste et national-socialiste, ceux qui prouvent qu'ils sont prêts à lutter non seulement dans un match mais aussi dans la vie nationale. ».

La Suisse fortifie ses frontières

Le gouvernement suisse vient de prendre des mesures pour assurer la défense de ses frontières. D'importantes fortifications seront construites entre Bâle et le lac de Constance. La frontière italienne sera pourvue de fortifications près du Simplon et du Saint-Gothard. On envisage que ces travaux s'étendront jusqu'au Jura et au lac de Genève.

A la Société des Nations

M. Avenol, secrétaire général de la S.D.N., est arrivé à Paris.

Il rencontrera le président du Conseil français afin de préparer la prochaine réunion du Conseil de la S.D.N. que les gouvernements britannique et français se sont trouvés d'accord pour estimer nécessaire, et qui aura lieu dans le courant de la semaine prochaine à une date que M. Litvinoff, président en exercice, doit fixer.

Les trésors des empereurs chinois

Une exposition bien curieuse va s'ouvrir dans quelques jours à Londres, dans les salons de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Ce sera celle de l'art chinois, pour laquelle le gouvernement de Nankin s'est résolu à expédier en Angleterre les fameux trésors des empereurs chinois qui, depuis des milliers d'années, n'avaient jamais quitté le sol du Céleste Empire.

La plupart des objets que l'on verra à l'Exposition sont absolument uniques au monde et les experts les plus réputés ne croient pas pouvoir les évaluer. Beaucoup de ces objets datent de plus de quatre mille ans.

Ces trésors avaient été embarqués sur un bateau spécial, qui accomplit le trajet de la Chine en Europe avec une sévère escorte militaire.

EN PEU DE MOTS...

— Deux employés de banque russes, à Moscou, nommés Triber et Stepanov, qui, en 3 ans, avaient commis pour 400.000 roubles de détournements, ont été condamnés à mort et fusillés.

— Le Ministre des finances a déclaré que les lots de la Loterie nationale ne tombaient pas sous le coup du décret prévoyant le prélèvement de 10 0/0.

— A Lisburn (Irlande), un agent de police, Jonathan Hall, a été tué d'un coup de bouteille. Les renforts de police s'étant montrés impuissants, on dut faire appel à la troupe qui a ouvert le feu, blessant plusieurs personnes.

— Un terrible incendie de forêt s'est déclaré dans les bois du quartier des Laurons (Var). Plus de 400 hectares de pinèdes et de chênes verts sont détruits.

— Huit mille ouvriers travaillent dans les chantiers navals dans la Baltique et leur nombre va être porté à 12.000. On procède, dans ces chantiers, de façon exclusive à la construction de navires de guerre et de sous-marins pour l'Allemagne.

— Un avion de la ligne Bristol-Cardiff est tombé à 2.000 milles de l'aéroport de Cardiff, près de l'embouchure de la rivière Rimmey. Les trois passagers ont péri.

NOS ÉCHOS

L'Amirauté s'excuse...

Sir Bolton Eyres Monsell a envoyé une lettre d'excuses aux cinq cents invités de marque à bord du *Maine*, lors de la revue navale passée à Spithead par le roi Georges.

La maison à laquelle l'Amirauté avait confié l'entreprise de servir le lunch, s'était si mal acquittée de ses devoirs qu'on avait pu voir sir Austen Chamberlain et M. Winston Churchill attendre indéfiniment devant des assiettes vides, un ambassadeur quêtant un verre de limonade pour sa femme, des invités à la recherche de leur lunch dans les cuisines.

Une dame, qui avait reçu une tranche de jambon après une longue attente, l'a vue disparaître de son assiette par la fourchette d'un invité moins fortuné ou plus affamé.

Les Sourdins.

Si l'on vous avait demandé ce qu'étaient les Sourdins, il est probable que vous auriez fait comme moi : vous auriez transformé votre visage en point d'interrogation ! Grâce à notre confrère *Paris-Soir*, nous voici renseignés :

Les Sourdins sont les habitants de Villedieu-les-Poëles (Manche).

— Quel rapport ? me direz-vous.

Eh bien ! voilà. C'est parce que l'industrie principale du pays étant une fonderie de cloches et l'industrie annexe une chaudronnerie, les gens deviennent sourds tant les coups sur le métal sont nombreux et violents.

Le professeur et l'aviation.

Le savant professeur Charles Richet est âgé de quatre-vingt-sept ans et ne voyage qu'en avion. Il vient d'arriver ainsi à Nice par la voie des airs.

— C'est épatant, lui dit un ami de son fils qui était, avec celui-ci, venu le chercher à l'aéroport. C'est épatant quand même, à votre âge, de ne pas craindre l'avion.

— Mais, lui répondit le professeur Richet, au contraire, l'avion semble fait pour les gens âgés, puisque c'est à eux qu'il reste à la fois le moins de temps... et de choses à perdre... »

Le secret de Loti.

Quelues personnes évoquaient dernièrement entre elles l'ombre de Pierre Loti, l'incomparable peintre de l'Océan qui fut aussi l'officier de marine Viaud.

Un jour, une femme de lettres lui demanda :

— Maître, comment vous est donc venue cette vocation de la mer ?

Et Loti de murmurer :

— Madame, c'est un secret entre la mer et moi. Et si je vous le disais, elle ne me ferai plus de confidences...

Désarmement.

M. Gaston Bergery avait, l'autre soir, un mot qui résume bien l'insoluble question du désarmement :

« Tout le monde, disait l'ancien député de Mantes, est d'accord sur la limitation des armements. Mais tout le monde aussi veut limiter cette limitation aux armements du voisin !

LE LISEUR.

LA VIE RURALE

Embellissons la Demeure Paysanne

Une société d'agriculture de la région du centre a eu, il y a quelque temps, une excellente idée. Elle a organisé un concours qui peut être donné en exemple, un concours de fermes fleuries. L'idée n'est pas absolument nouvelle, mais elle est tout à fait charmante. Souhaitons qu'elle soit reprise à une saison prochaine.

Il y a quelques années, le maire d'une bourgade du fond de la Bretagne, a pris une initiative du même genre ; elle obtint le plus grand succès, si bien que l'habitude de fleurir sa demeure persiste. C'est maintenant à qui aura les balcons les plus beaux, les façades les mieux décorées. Tout cela est d'un si heureux effet qu'aujourd'hui les touristes se détournent volontiers de leur route afin de passer par la cité fleurie. Voilà pour le pays, une source de profits, et il n'est pas excessif de penser que ses habitants cèderont moins facilement à la tentation de le quitter.

On a dit : Embellir la demeure paysanne, à quoi bon ? Le paysan ne s'en soucie guère. Est-ce certain ? C'est peut-être vrai pour les vieux, ceux-là se sont installés dans leur médiocrité, mais les jeunes, ceux à qui le service militaire, la facilité des communications ont ouvert des horizons nouveaux, croyez-vous qu'ils n'ont pas d'autres rêves ? La désaffection que tant d'entre eux éprouvent pour leur village ne laisse aucun doute à cet égard.

C'est pourquoi des hommes de progrès ont entrepris de donner aux habitants des campagnes un foyer moins inconfortable, de leur assurer un genre de vie plus conforme à la dignité humaine. En ce faisant, ils travaillent utilement, croyez-le, à enrayer l'exode vers les grands centres qui s'accentue chaque jour.

Il faut bien le reconnaître, dans certaines parties de la France — disons : dans la plupart — l'habitation rurale ne correspond nullement aux aspirations et aux besoins de notre époque. D'abord, elle est d'une affligeante laideur. Aucun effort vers des formules nouvelles. Au lieu de s'inspirer du caractère du pays, de ses traditions adaptées, bien entendu, aux exigences modernes, on reste enlisé dans la routine, une routine qui n'a pas sa justification dans les possibilités budgétaires, car, souvent, il n'est pas plus coûteux de faire joli que de faire laid ; il suffit de bien choisir son architecte ou son entrepreneur. Du point de vue des lois de l'hygiène, même apathie : on construit au petit bonheur, sans se préoccuper de l'orientation du logis. L'air et la lumière y sont parcimonieusement distribués par des ouvertures trop étroites et c'est miracle si la maladie n'y fait pas plus de ravages.

Pénétrons-nous dans la maison, on y cherche en vain le confort le plus élémentaire, que dis-je ? le confort ? La propreté elle-même y fait souvent défaut. On raconte que, pendant la guerre, les Américains arrivant dans nos fermes, étaient choqués par leur malpropreté. Comment s'en étonner ? Nous-mêmes avons pu, maintes fois, constater que les travailleurs étrangers, si nombreux, hélas ! aujourd'hui, manifestent des exigences que l'exploitant ne sait pas toujours satisfaire.

C'est que, dans la plupart des pays, le campagnard est beaucoup plus soucieux que le nôtre de la bonne tenue de la maison. Quiconque a voyagé à l'étranger n'a pas manqué de faire, à cet égard, des comparaisons douloureuses pour notre amour-propre national.

Pourquoi cette indifférence de la part de tant de nos paysans ? Habitude ? C'est possible. Manque d'argent ? Non, la propreté est un don inné qui exige plus d'ingéniosité que de ressources; il s'agit surtout de vouloir. Le logis le plus modeste peut être entretenu avec soin, le plus triste peut être égayé. Mettez-y de ces riens qui sont comme le sourire des choses : quelques fleurs au balcon, un clair rideau derrière la vitre et voilà que la pauvre demeure prend un air accueillant et heureux.

Comme je voudrais voir la fermière bien pénétrée de cette nécessité. Elle se plaint que « son homme » cède aux sollicitations du cabaret. Fait-elle le nécessaire pour le retenir au logis ? Ce n'est pas avec des reproches qu'elle y parviendra, c'est en lui rendant son intérieur plus agréable et plus hospitalier. Elle déplore — et nous sommes avec elle, oh combien ! — que son gars souhaite « entrer au chemin de fer », à l'usine, que sa fille songe à se mettre en service à la ville. Sans doute, ils obéissent en cela à des considérations très diverses, mais croyez bien que la recherche du mieux-être reste pour eux la cause déterminante. Embellissez votre demeure, ils seront moins tentés de la fuir.

On ne peut donc que se réjouir des tentatives faites tant en Belgique qu'en France pour améliorer les conditions de la vie rurale. Il y a bientôt dix ans, si nos souvenirs sont exacts, un économiste distingué, M. Dufourmentelle, qui a toujours montré un juste souci des améliorations à apporter à l'habitation paysanne, présenta, dans je ne sais plus quel congrès, un rapport dans lequel, non content de signaler le mal, il indiquait aussi certains remèdes. Dix années se sont écoulées, qu'a-t-on fait ? On a émis des vœux, c'est entendu. Mais cela ne suffit pas. Pourtant un premier pas a été fait dans la voie des réalisations ; une loi du 31 juillet 1929 a fixé les conditions de salubrité auxquelles doit satisfaire le logement des salariés agricoles au point de vue de l'éclairage, du couchage, des moyens d'ablution. Dans quelle mesure cette loi est-elle appliquée ? Je l'ignore. Du reste elle ne vise que l'un des aspects de la question. Ce ne sont pas seulement des considérations d'hygiène et de recrutement de main-d'œuvre qui sont ici en cause, la morale a son mot à dire. Il convient de mettre fin aux promiscuités qu'un mauvais aménagement de locaux de la ferme rend trop souvent inévitables, promiscuités entre ouvriers, promiscuités entre membres d'une même famille. Il faut enfin donner au pays ce minimum de confortable qu'un saint François de Sales ne craignait pas de déclarer « nécessaire à la pratique de la vertu ».

Mais nous voici loin des concours de fermes fleuries qui nous ont amené à aborder un côté bien autrement élevé du problème. Pour y revenir, enregistrons avec plaisir une initiative toute récente prise dans la région du Sud-Est. Un Concours du village moderne a été ouvert, concours dans lequel les organisateurs se sont proposé d'encourager les communes rurales ou autres groupements ayant réalisé le maximum d'améliorations agricoles d'ordre collectif dans le but d'adoucir les conditions matérielles de la vie agricole au village, particulièrement de rendre celui-ci plus sain, plus propre, plus agréable à habiter.

Des initiatives de ce genre doivent être encouragées. On souhaiterait les voir plus nombreuses.

L'amélioration de la demeure paysanne, son embellissement même ne sont pas rêves de poète ou d'utopiste. Ce sont des nécessités qui s'imposent, si on veut retenir le paysan à la terre. L'application des lois de l'hygiène à la vie rurale n'est pas moins nécessaire : elle est étroitement liée à l'avenir de la race.

[*La Revue du Plateau Central*].

Ch. BRILLAUD DE LAUJARDIÈRE,
Directeur Général
du Syndicat Central,
des Agriculteurs de France.

Chronique du Lot

LE FINANCEMENT de la récolte du blé

Le Ministre de l'Agriculture communique la note suivante :

« M. Pierre Cathala, Ministre de l'Agriculture, tient à signaler que, comme les années précédentes, les caisses de crédit agricole mutuel sont à la disposition des agriculteurs producteurs de céréales et de leurs groupements pour examiner la possibilité de leur accorder les avances dont ils peuvent avoir besoin immédiatement après la moisson, en attendant la vente de leur récolte.

« Ces avances devront notamment être garanties par des cautions et des warrants ou par toutes autres garanties qui pourraient être jugées nécessaires pour la sécurité des opérations qui seront effectuées.

« La Caisse nationale de crédit agricole, 5, r. Casimir-Périer, Paris, 7e, peut donner l'adresse des caisses régionales de crédit agricole départementale et toutes indications complémentaires aux agriculteurs qui lui en feront la demande. »

Le docteur A. Calmels
Président du Conseil Général de la Seine

Nous avons apris avec un vif plaisir que notre aimable et très dévoué compatriote, le docteur Calmels, a été élu par la majorité du Conseil général de la Seine, Président de cette assemblée. Ancien vice-président du Conseil municipal de Paris, il représente à l'Hôtel de Ville le quartier de la Salpêtrière dans le 13e arrondissement, depuis 1912, sans interruption.

Les Lotois à Paris qui connaissent combien notre Docteur a rendus de services à notre colonie Quercynoise, sont heureux de lui adresser leurs sincères félicitations.

Armée

Notre compatriote, M. Maurice Bories, médecin-lieutenant des troupes coloniales, retour de la Guyane, est affecté au 16e tirailleurs sénégalais à Cahors.

M. Maurice Bories est le fils de Mme et M. Bories, les sympathiques instituteurs de Lamagdeleine. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Pharmacie

Notre compatriote, Mme Périé, vient de subir avec succès, à Paris, les examens de deuxième année de pharmacie.

Nos félicitations à Mme Périé qui est la fille de Mme et M. Bories, instituteurs à Lamagdeleine.

Police

M. Noël Dusseau est nommé garde-champêtre de la commune de Dégagnac.

M. Mandel change l'uniforme des facteurs

M. Georges Mandel, ministre des P.T.T., a décidé, d'accord avec les groupements professionnels, de changer l'uniforme des facteurs.

Il a, d'autre part, pris les dispositions nécessaires pour doter de ce nouvel uniforme les facteurs auxiliaires qui n'étaient pas habillés jusqu'ici par les soins de l'Administration.

Fermeture annuelle des dispensaires

Le Comité d'Hygiène Sociale fait connaître au public que les Dispensaires de Cahors, Gourdon, Figeac et Saint-Céré seront fermés pendant le mois d'août.

Les consultations reprendront en septembre.

Aux apiculteurs

En vue de la constitution d'une Société d'apiculture dans le Lot, les possesseurs de ruchers ou les amis des abeilles sont invités à se faire connaître au plus tôt, soit à M. Corre, Pont-du-Pin, à Figeac, soit à M. Brel, apiculteur à Livernon.

La Loterie Nationale

La date du prochain tirage de la Loterie nationale, celui de la 9e tranche, n'est pas encore fixée.

Pendant la période des vacances, les tirages sont très espacés, aussi est-ce seulement vers la fin du mois d'août ou au commencement du mois de septembre que se posera cette question ainsi que celle du lieu du tirage.

Lyon, naturellement, revendique le privilège qui a été accordé en premier lieu à Marseille.

Cependant, selon toutes probabilités, le tirage de la prochaine tranche de la Loterie aurait lieu sur le paquebot « Normandie ».

Pas de lumière

Pour n'avoir pas allumé la lanterne de sa charrette, M. Cavaillé, de Gramat, s'est vu dresser contravention.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 27
DIMANCHE 28 (à 21 *heures*)
Dimanche matinée à 15 heures
Marcelle CHANTAL, Jean Yonnel
de la Comédie-Française
DANS
AMOK
d'après une pièce de Stéphan Zweig

Syndicat National des Institutrices et des Instituteurs

On nous communique avec prière d'insérer :

« L'Assemblée générale de la Section du Lot du 20 juillet 1935 a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les mesures déflationnistes que « vient de prendre le gouvernement « Laval constituent une véritable « provocation à l'égard de tous les « travailleurs des services publics, « des pensionnés et de l'ensemble « des producteurs. C'est un véritable « attentat contre la Nation. En s'attaquant directement aux conditions d'existence d'une grande partie de la population, le gouvernement montre une fois de plus au « patronat la voie à suivre pour diminuer les salaires des travailleurs « de l'industrie privée.

« Ces mesures dites d'économie « frappent les petites gens au lieu « de s'attaquer au grand capital. 11 « milliards enlevés à la circulation « dans le pays, cela signifie des milliers de faillites de petits commerçants, une aggravation de la misère à la campagne, l'accentuation du « marasme économique.

« Les décrets-lois qui abaissent les « conditions d'existence du monde du « travail ne résoudront nullement les « difficultés financières.

« Les 400 institutrices et instituteurs, réunis en Assemblée générale le 20 juillet 1935 à la Bourse du « Travail de Cahors, protestent énergiquement et s'engagent à aider de « toutes leurs forces au rassemblement de tous les groupements directement intéressés à l'action « contre ces décrets-lois. — *Pour le « Bureau : Le Secrétaire :* L. Basile. »

L'Union Fédérale des A.C. et les décrets-lois

On nous communique avec prière d'insérer :

Le Bureau de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et des Victimes de la Guerre, réuni le 17 juillet 1935, après avoir pris connaissance du texte des décrets-lois pris en exécution de la loi du 8 juin 1935, en vue de réaliser le redressement des finances publiques,

constate que, si le prélèvement de 10 0/0 institué sur les dépenses publiques et auquel sont soumis les Victimes de la Guerre et Anciens Combattants est d'un caractère général et provisoire, par contre, un certain nombre de dispositions arbitraires viennent frapper spécialement les Victimes de la guerre cependant que le décret prescrivant une économie de 300 millions sur les pensions des titulaires d'un emploi d'activité constitue par son imprécision, une menace intolérable ;

proteste, en conséquence, contre le fait que dans l'ensemble des mesures prises par les décrets-lois du 17 juillet, ce sont les Victimes de la guerre qui sont le plus durement touchées, devenant ainsi les Victimes des difficultés financières et économiques présentes, ce qui peut laisser croire à l'opinion que le budget des pensions était l'une des causes principales du déficit budgétaire ;

et, affirmant qu'il a accompli en la circonstance pour la défense des droits dont il a la garde tous les efforts qui dépendaient de lui, dégage sa responsabilité devant les suites possibles du mécontentement général et justifié qui en découleront.

Tribunal de simple police

Dans son audience, le tribunal de simple police a prononcé les condamnations suivantes :

Ivresse publique : 2 à 1 franc d'amende.

Eclairage insuffisant à camion : 3 à 3 francs.

Défaut d'éclairage à bicyclette : 2 à 1 franc.

Défaut de plaque d'identité : 1 à 1 franc.

Défaut de plaque indiquant le poids : 1 à 1 fr.

Assurer le graissage de votre moteur, c'est bien, mais ce n'est pas tout. Il faut aussi penser aux autres parties de votre voiture qui travaillent. Pour toutes les articulations, utilisez :

Spido CARTER

le Lubrifiant de Sécurité

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire* — *Téléphone* **ARCHIVES 60-92**

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

CAHORS

Oui ! il aurait raison !

C'est toujours le moment de parler encore d'elle ! De qui ? De la rue Frédéric-Suisse, parbleu ! Chauffée à blanc, du matin au soir, par le soleil, elle se dessèche de plus en plus, et de plus en plus, les autos qui la traversent soulèvent des nuages de poussière.

Nous savons bien qu'aux passagers qui empruntent cette voie, et qui rouspètent, non sans raison, on peut leur dire : « Mais ne passez pas dans cette rue ! »

Eh ! oui ! C'est la bonne et élémentaire solution. Mais, il est de nombreux usagers qui sont obligés d'emprunter cette voie. Dame ! ce conseil pourrait être, également, donné aux automobilistes. Mais, tout ça, c'est parler pour ne rien dire.

⁂

La rue Frédéric-Suisse est une artère très fréquentée : demander qu'on l'entretienne, qu'on la goudronne, et qu'on l'arrose, c'est tout naturel.

En effet on a donné à cette rue le nom de Frédéric-Suisse. Et qu'était Frédéric-Suisse ? Disons-le tout de suite : c'était un enfant de Cahors, et nombreux sont les Cadurciens qui se souviennent de lui.

Aussi bien, c'est à la ville de Cahors qu'il légua ce qu'il possédait.

⁂

Mais, il faut ajouter — et ceci est intéressant — que Frédéric-Suisse, ingénieur, a dirigé les travaux de construction du Château-d'Eau.

Avant cette construction, la ville de Cahors était, pendant les périodes de sècheresse rationnée d'eau. Les bornes-fontaines ne coulaient que durant 4 ou 6 heures par jour, et elles étaient fermées dès 10 heures du soir.

C'est grâce aux travaux exécutés sous la direction de Frédéric-Suisse, que nous jouissons, d'un service d'eau ininterrompu, de jour et de nuit, et que l'on fait, parfois, un arrosage dans les rues, — pardon, sur le Boulevard !

⁂

Et voilà que la rue Frédéric-Suisse qui est privée de goudronnage, pâtit même de la sècheresse !

Les Cadurciens qui ont connu le père Suisse sourient quand on leur demande : « Que dirait-il, s'il voyait ça ! »

Eh ! oui ! On sourit, car Frédéric-Suisse avec son franc-parler, et en patois, ne manquerait pas d'en pousser des « Milo » et des « Milo », et de dire : « Paouro corriero, aï douna d'aïguo o tout Coou. et tus t'én donnou pas uno escudelo ! Milo D... ! »

Sans doute, on sourirait, mais chacun ne manquerait pas de dire : « Il a raison ! »

L. B.

Chute de moto

Mardi soir, Mme et M. Gauthier, contrôleur des P.T.T. à Cahors, se rendaient à Luzech, lorsque la moto, sur laquelle ils se trouvaient, dérapa au lieu dit « la Cafourque », entre Parnac et Luzech. M. Gauthier n'a pas eu de mal. Mais Mme Gauthier a été légèrement blessée à la tête. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Moto abandonnée

Un motocycliste qui passait sur la route de Montcuq, apercevant les gendarmes, fit demi-tour et partit à toute allure.

Les gendarmes le poursuivirent, mais ne purent le rejoindre, et perdirent sa trace. Mais à un tournant de la route, ils aperçurent la moto qui était abandonnée dans le chemin, au lieu dit « Les Salles » (commune de Montlauzun), mais ils ne virent pas le motocycliste. La moto a été saisie.

Plainte

M. Ticou, garde particulier, a porté plainte contre une personne qui, paraît-il, aurait renversé trois pancartes en zinc fixées sur piquet, dans le chemin du Mont St-Cyr.

La personne incriminée nie le fait. La gendarmerie a ouvert une enquête.

⁂

Un plainte a été portée au Parquet, contre un habitant d'une commune du canton de Montcuq, pour outrage public à la pudeur.

Une enquête a été ordonnée.

⁂

Mme veuve Savy, d'Anglars-Nozac, 72 ans, s'est disputée avec son neveu M. Delmas et a porté plainte contre lui. Une enquête est ouverte. Mais l'affaire serait sans importance.

Défaut d'éclairage

Pour défaut d'éclairage à son auto, procès-verbal a été dressé à M. Maillé, de Caussade.

⁂

Pour défaut d'éclairage à leur bicyclette, procès-verbal a été dressé à M. Bru de Villesèque et aux jeunes Souleillou et Durou.

UN BEAU SUCCÈS

Mlle Francine Couderc, fille de Mme Couderc, institutrice de l'Ecole de la rue Wilson, qui était encore, il y a deux ans, une brillante élève du Lycée de jeunes filles de Cahors, vient d'être reçue à l'examen d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres.

Déjà admissible l'année dernière, après une seule année de Première supérieure au Lycée de Toulouse — ce qui est un résultat fort rare — elle est reçue à ce concours difficile 12e sur 22 admises.

Nous adressons de chaleureuses félicitations à Mlle Couderc et à ses excellents professeurs de Toulouse et de Cahors.

Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Yvonne Frayssinet, fille de M. Frayssinet, l'excellent buraliste du boulevard Gambetta, avec M. André Bertin, instituteur à Saint-Ouen (Seine). Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

L'enfance malheureuse

Ainsi que nous l'avons indiqué, une information a été ouverte concernant une fillette malheureuse. Poursuivant ses investigations, M. Roquain s'est occupé, mardi, du cas d'une autre fillette dont les parents habitent rue Daurade.

Vol de bicyclette

M. Philémon Quercy, demeurant rue des Boulevards, constata, mardi, que sa bicyclette avait disparu. Il a porté plainte à la police.

Obsèques

Mercredi matin, à 9 heures, ont été célébrées les obsèques de Mlle Lucienne Lafont, décédée à l'âge de 18 ans. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre de la regrettée disparue et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos bien sincères condoléances.

Fête de Labarre

Nous croyons savoir qu'un Comité vient d'être constitué pour l'organisation de la fête du faubourg Labarre, qui aura lieu lès 24, 25, 26 août. Comme tous les ans, la fête du faubourg Labarre bénéficiera du concours de tous les forains.

Braconnage

Le sieur Fernand Bony, 22 ans, cultivateur à Vayrac, a été surpris par les gendarmes, la nuit, au moment où avec deux amis, il pêchait à l'épervier.

Procès-verbal a été dressé.

Vagabond

Les gendarmes ont arrêté à Cajarc le nommé Martin Henri, 25 ans, qui était en état de vagabondage.

Il a été écroué, mercredi, à la prison de Cahors.

Voyage sans billet

A l'arrivée du train de Cahors, à Montauban, la police a arrêté le nommé Charles Michon, qui avait voyagé sans billet.

Il a été conduit au Commissariat de police où procès-verbal lui fut dressé.

bourg Labarre obtiendra son gros succès habituel.

Des fusées furent lancées

M. Camille Barrué, de Montfaucon, a porté plainte contre plusieurs habitants qui auraient lancé, le 14 juillet, des fusées dans son appartement.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Collision d'autos

L'auto pilotée par le sympathique docteur Boutary, de Douelle, est entrée en collision avec l'auto pilotée par M. Bouloumié, de Parnac, dans la traversée de Cessac. Les dégâts matériels sont assez importants, mais l'essentiel est qu'il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Les Sports

Tennis

Une fois de plus, le Tennis-Club Cadurcien recevait dimanche, au parc Albert-Tassart, le Tennis-Club Villefranchois. Ce fut une belle journée et pour les deux clubs qui se disputèrent la victoire, avec entrain et parfaite courtoisie, et pour les nombreux spectateurs qui assistèrent à la rencontre.

La matinée fut favorable à Villefranche qui gagna, en simple et en double, toutes les parties, s'assurant ainsi la victoire ; Cahors, plus heureux au cours de l'après-midi, gagna à son tour tous les matches.

Voici les résultats : *Simples :* Rebois (V.), bat Sabarthes (C.), par 6/1, 6/2 ; Andrieu (V.), bat R. Séguy (C.), par 2/6, 6/1, 6/2 ; Bessou (V.), bat Artigue (C.), par 6/1, 6/0 ; Fourastié (C.), bat Jayr (V.), par 6/0, 6/4 ; Bouzerand (C.), bat Izac (V.), par 6/8, 6/0, 6/3.

Doubles : Izac-Jayr (V.) battent Fourastié-Sabarthes, par 9/7, 6/4 ; Bouzerand-R. Séguy battent Rebois-Bessou (V.), par 7/5, 6/8, 6/3.

L'équipe de Villefranche comprend d'excellents joueurs qui pratiquent le tennis depuis fort longtemps.

M. Izac, vainqueur, dans l'Aveyron, du tournoi organisé par l'*Echo de Paris*, est le meilleur. Il est nerveux, souple, adroit, dangereux surtout par la rapidité et l'imprévu de ses réflexes. Par contre il est très vulnérable sur la deuxième balle de service qu'il sert trop mollement. On eut l'impression, lorsqu'il joua contre M. Bouzerand, vainqueur, dans le Lot, du tournoi de l'*Echo de Paris*, qu'il ne donna pas la mesure de toutes ses qualités. On eût souhaité qu'il fût plus ardent à la lutte devant un adversaire qui joua avec cœur, malgré sa défaite, dans le premier set, sa plus belle partie de l'année.

M. Bouzerand, très sûr de lui, fut vraiment maître du jeu. Il réussit de très belles balles : par contre, il rata régulièrement tous les smashes. MM. Izac et Bouzerand furent chaleureusement et légitimement applaudis. M. Jayr est un joueur consciencieux, assez déconcertant par sa manière, très personnelle, de servir et de renvoyer les balles ; il obligea M. Fourastié à jouer constamment en revers. Malgré de beaux échanges, la partie fut extrêmement monotone.

M. Andrieu était, il y a peu de temps encore, le meilleur joueur villefranchois. Il triompha très nettement de M. Robert Séguy, bien qu'il fallût jouer trois sets pour décider de la victoire. M. Séguy joue très irrégulièrement ; il est gêné toutes les fois qu'il reçoit une balle qui devrait être normalement relevée en revers. On a l'impression, d'autre part, qu'il n'a pas sa raquette bien en main. Peut-être ne la serre-t-il pas assez énergiquement.

M. Rebois est le fondateur et l'animateur du Tennis-Club de Villefranche. Son jeu est régulier, sans monotonie, assez efficace. Dans le double qu'il joua contre MM. Bouzerand-Séguy, il fut nettement supérieur à son partenaire. M. Bessou a des qualités, certes, mais il semble qu'il en tire mauvais parti. Il gagnerait beaucoup à discipliner son jeu et surtout à améliorer son service. Sa première balle va, immanquablement, dans le filet.

On voudra bien me permettre, en terminant, d'ajouter, au nom de tous ses amis, un mot à la louange de M. Grangié qui est un des meilleurs joueurs Cadurciens et qui ne joua pas dimanche, au parc Albert-Tassart. (La victoire eût très probablement changé de camp). M. Grangié passait, à Paris, l'oral du certificat secondaire. Nous lui souhaitons vivement un succès définitif, en le félicitant ici en toute amitié. — Jh. M.

Course cycliste

Grand prix cycliste des commerçants de la Ville de Cahors. (Relevé de la 2e liste) :

Bourdie, coiffeur, 10 fr. ; Teyssèdre, 10 fr. ; Bessou, serrurier, 10 fr. ; Aimé, coiffeuse, 15 fr. ; Béliben, menuisier, 10 fr. ; Clarenc, boulanger, 10 fr. ; Cambon, boulanger, 5 fr. ; Graves, café, 5 fr. ; Orliac, pharmacien, 20 fr. ; Combarieu, tabac, 5 fr. ; Baboulène, menuisier, 10 fr. ; Méras, 5 fr. ; Rivière, musique, 10 fr. ; Marcenac, conserves, 10 fr. ; Régum, chaussures, 20 fr. ; Talayssac, charcutier, 5 fr. ; Barthélémy, garage, 15 fr. ; Lamouserie, parfumerie, 5 fr. ; Epargne, rue du Portail-Alban, 10 fr. ; Verdier, électricien, 5 fr. ; Lapize, 10 fr. ; Gracia, café, 20 fr. ; Blati, carrossier, 10 fr. ; Fourgous, café, 100 fr. ; Dagès, café, 20 fr. ; Pégourié, café, 10 fr. ; Morel, 10 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; Vigne, 5 fr. ; Sarda, épicier, 5 fr. ; Estradel, coiffeur, 10 fr. ; Bergon, boulanger, 15 fr. ; Pujol, café, 100 fr. ; Pascal, 40 fr.

Appel aux commerçants

Une délégation passera chez tous les commerçants et compte que tous réserveront un bon accueil aux membres du Comité.

Pour les engagements, s'adresser chez M. Capis, boucher à Cahors. Prix d'engagement : 5 francs.

Le Comité.

PERDU

Petit chien, papillon blanc, taches noires, du nom de *Loulou*.

Ecrire : 19, *Quai Ségur*, ou prévenir Bureau du Journal. **Bonne récompense.**

Arrondissement de Cahors

Lamagdeleine

Conseil municipal. — Au cours de sa dernière séance, le conseil municipal, réuni pour la première fois depuis les élections, a examiné et approuvé le compte de gestion du receveur municipal et le compte administratif du maire pour l'exercice 1934.

Il a affecté comme suit au budget supplémentaire de l'exercice courant l'excédent des recettes de 47.023 fr. 33 de l'exercice écoulé : solde de dépenses d'assistances diverses, chemins vicinaux et ruraux, fontaines et mares du Chantre, de Savanac, Mels et Miralasse, construction d'un ponceau à Nouaillac, entretien de bâtiments communaux, etc., etc. Les questions de la désignation d'un cantonnier communal et de l'installation d'un poste téléphonique à Savanac ont été mises à l'étude et les crédits nécessaires votés.

Il a ensuite procédé à l'examen et au vote du budget primitif de l'exercice 1936.

Les dépenses s'élevant à 15.559,19 ont été équilibrées par les ressources ordinaires et le vote de 120 centimes additionnels, chiffre égal à celui de l'exercice précédent.

Détail qui ne pourra que réjouir les contribuables : L'emprunt d'électrification de 1927 ayant été, en fin d'année 1935, converti ou amorti et les arrérages étant dorénavant pris en charge par le Syndicat intercommunal d'électrification, il en résulte une économie de 5.599 fr. 85, se traduisant par la suppression de 139 centimes perçus jusqu'à ce jour.

Castelnau-Montratier

Délit de chasse. — Dimanche 21 juillet, la gendarmerie de Castelnau-Montratier a dressé procès-verbal à M. L. P., pour délit de chasse au fusil en temps prohibé.

Le délinquant prétendait avoir tiré sur des pies, mais les gendarmes trouvèrent, non loin de là, un lapin sauvage qu'il venait d'abattre.

Avis aux amateurs de braconnage.

Saint-Médard-Catus

Conseil municipal. — Dans sa séance du 21 juillet 1935, le conseil municipal de Saint-Médard a délibéré sur les affaires suivantes :

1° Election d'un délégué à la commission communale de statistique agricole ; M. Soulié Germain, conseiller municipal, a été élu délégué à l'unanimité.

2° Election des délégués au conseil de discipline prévu pour le personnel municipal ; ont été élus : M. Francoual Léon, maire, délégué titulaire ; M. Bourdarie Antonin, adjoint, délégué suppléant.

3° Le plan d'électrification des écarts a été approuvé, sous réserve de quelques légères modifications.

4° Des taxes communales sur les voitures, chevaux, mules ou mulets, ont été établies en vertu de l'article 1 de la loi du 13 août 1926.

Lauzès

Fête votive. — La fête votive de notre commune sera célébrée les 27, 28 et 29 juillet.

Boules. — Une Société de boules est constituée à Lauzès, sous le nom de « Amicale bouliste de Lauzès ».

Albas

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Marcelle Couture avec M. René Pradel. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Bélaye

Naissance. — Nous avons le plaisir d'annoncer la première naissance dans le ménage Garrit-Andral, nos amis. Ils viennent d'hériter d'une grosse fillette qu'on veut prénommer Jeannine-Francine-Marie-Louise.

Félicitations et meilleurs vœux de santé à la maman et au bébé.

St-Pantaléon

A propos de la vie chère. — Comme suite aux décrets-lois, le Ministère Laval a pris certaines mesures afin de faire baisser le coût du prix du pain, du charbon, des loyers, de l'électricité, etc...

Nous ne pouvons, pour notre part, qu'applaudir à cette heureuse initiative qui fera économiser quelques sous à tous les usagers.

Mais, pour cela, il ne faut pas en déduire que la question de la vie chère se trouvera complètement résolue ; malheureusement il n'en sera pas ainsi ; car, il reste, encore, bien des choses à régler pour en arriver là.

En effet, en dehors des produits énumérés plus haut, il s'en trouve encore qu'on doit payer bien cher.

Ainsi, rendez-vous chez un tailleur pour faire l'acquisition d'un modeste costume et vous verrez ce qu'il vous coûtera.

De même, le cordonnier, voire la confection, ne vous livrera, une paire de chaussures des plus ordinaires, qu'au prix fort.

Voilà pour votre entretien et il n'est pas complet, puisque vous aurez à vous munir de chemises, flanelles, caleçons, bas, etc., et dire que tout cela vous le payerez très cher.

D'autre part, rendez-vous chez le boucher et le charcutier, ces modestes commerçants vous vendront toujours la viande au prix fort, sans tenir compte du prix de la viande sur pied, en arguant qu'ils sont grévés de lourdes charges.

De ce côté, nous croyons qu'il y aurait quelque chose à faire.

Les syndicats de la boulangerie ont bien consenti, à l'appel qui leur a été adressé, une notable réduction sur le prix du pain, quoique, eux aussi, sont bien assujettis à solder des frais assez élevés.

Aussi bien, dans ces conditions, nous estimons, qu'en ce qui touche l'alimentation, il conviendrait de se livrer à une enquête des plus approfondie de façon à se rendre compte s'il ne serait pas possible de mettre les prix en concordance avec la situation actuelle.

Pour cela faire, il appartient aux pouvoirs publics de prendre les mesures nécessaires afin d'étudier et de résoudre, en connaissance de cause, cette importante question qui intéresse tous les consommateurs sans exception et d'envisager ce qu'il y a lieu de faire à ce sujet. — J. P.

Prayssac

Succès. — Mlle Georgette Aldhui, élève du lycée Fénelon, à Paris, fille de M. et Mme Aldhui, instituteurs à Condat-Fumel, et petite-fille de M. et Mme Aldhui, instituteurs en retraite, à Prayssac, vient d'être définitivement reçue au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de filles de Sèvres, avec le n° 7 sur 20 reçues.

Félicitations à la brillante élève et compliments à sa sympathique famille.

Touzac

Fête locale. — La fête locale de Touzac aura lieu dimanche 28 juillet. Rien n'a été négligé par les organisateurs qui espèrent bien, que, comme les années précédentes, les visiteurs viendront nombreux dans notre commune.

Vire

Médaille d'honneur. — Sur la liste des vieux serviteurs qui viennent d'obtenir la médaille d'argent du Travail pour leurs bons et loyaux services, nous lisons avec un vif plaisir le nom de Mlle Agnès Labroue au service, depuis 37 ans, de notre excellent compatriote M. A. Germain, expert près le Tribunal civil de la Seine, et propriétaire à Château-Trompette, commune de Vire.

Dans notre petite commune tout le monde a pu constater l'aménité et le dévouement de Mlle Agnès qui désire d'ailleurs se fixer plus tard parmi nous.

Nous lui adressons toutes nos vives félicitations pour cette récompense bien méritée laquelle honore aussi grandement Mme et M. Germain. — L. D.

Brevet élémentaire. — Nous avons appris avec plaisir le succès au Brevet élémentaire de notre jeune compatriote, Jean Bousquet, de Pis, beau-frère de M. R. Durou, le jeune et sympathique maire de Vire. Toutes nos félicitations.

St-Cirq-Lapopie

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Lasfarguette, décédé à l'âge de 73 ans. Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

L'eau à Figeac. — C'est l'époque de l'année, alors que la canicule dessèche une partie de nos cours d'eau, et que la pluie se fait de plus en plus rare, où la question de l'eau potable s'agite et devient l'une des plus importantes à résoudre. Certes, notre municipalité fut de tous temps la capteuse prévoyante ; sans parler de son important service des eaux de Berbezou, elle a su réutiliser le débit de la source du Grial, qui alimentait l'hôpital-hospice, il y a environ cinquante ans. Cet appoint — le débit journalier de cette source est de 36 mètres cubes — dans l'approvisionnement de notre ville, fut sensible et aurait peut-être suffi sans l'accroissement continuel de cette dernière, qui s'étend et se peuple de jour en jour.

Malgré les dernières améliorations effectuées à la source et à la canalisation de Berbezou, le débit deviendrait fatalement insuffisant pour les besoins d'une population ainsi accrue. Nos dirigeants, devant la nécessité impérieuse de plus amples travaux dans la captation et la distribution des eaux, viennent de mettre immédiatement à l'étude un projet urgent d'adduction complémentaire. Ils écartent définitivement celui de la verdunisation des eaux du Célé, pour s'arrêter à une captation plus étendue de celles du Berbezou qui, à l'analyse, ont été maintes fois révélées parfaites...

Une nouvelle prise d'eau sera faite en amont de la prise actuelle et sur le même ruisseau, ce qui permettra, vu l'altitude de cette installation, d'alimenter tous les hauts quartiers de Figeac, tels que la Gare, la Capelette et le nouveau quartier de Clermont.

Comme cette dernière canalisation sera d'un diamètre supérieur à l'ancienne avec laquelle elle ira se confondre, le flux sera plus puissant et plus abondant. Nous conserverons ainsi l'eau excellente que nous avons pu apprécier, et l'ancienne canalisation pourra être utilisée sur un long parcours.

On peut imaginer aisément l'importance des frais engagés pour l'exécution d'un projet qui ne pouvait être conçu que par une municipalité aussi intelligente qu'entreprenante et dont le souci de ses administrés prime tout. Néanmoins, la somme élevée résultant des devis, répartie en quarante annuités ne dépasse pas, semble-t-il, les possibilités financières de la ville.

Passage de troupes. — Lundi, un détachement du 117e R.A.C. de Toulouse, sera de passage à Figeac. Il sera composé de 7 officiers, 33 sous-officiers, 300 hommes et 300 chevaux.

Gagnac

Etat civil du 1er semestre 1935. — Naissances : Bétaillon Serge-Ludovic-Maurice, Mayonnove Louis, Lamothe Nicole, Balayssac Jean-Pierre.

Décès : Bétaillon Serge-Ludovic-Maurice, Dubois Baptiste, Taurand Pierre-Alexandre, Imbertie Marie, Gary Marie, Ségalat Louis, Fouillac Antoine, Aguinaya Solange-Louise.

Mariages : José Pereira da Selva et Laréginie Marie-Irma-Adrienne ; Ferrié Paulin-Jean et Souzac Marie-Louise.

Bretenoux

Auto contre auto. — Une auto, pilotée par M. Bex, menuisier, a heurté l'auto de Mme Lang, jardinière.

Mme Lang a été légèrement contusionnée. Les deux voitures ont été endommagées.

Prudhomat

Naissance. — M. Ayrolles, le jeune conseiller municipal de notre commune, vient d'être l'heureux papa d'une superbe fillette. C'est son 5e enfant.

Tous nos compliments et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Espédaillac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche 21 courant à la mairie pour désigner la bénéficiaire du legs de Mme Leroy, s'élevant à la somme de 300 fr.

Aucune jeune fille de la commune ne réunissant cette année les conditions exigées, l'Assemblée, conformément aux clauses du testament, a désigné deux familles nécessiteuses pour recevoir le legs.

Saint-Céré

Course cycliste. — La course cycliste organisée par V.C. St-Céréen, a obtenu un grand succès ; le départ a été donné à 14 h. 30, pour dix coureurs, place de la République. Le train assez lent jusqu'à la Ségarie, ne permit pas aux coureurs d'arriver détachés, aussi la prime de Biars, offerte par M. Dumas, fut très disputée ; 1. Gambade, 15 fr. ; 2. Olivier, d'Aurillac, 10 fr. ; Engibeau, 3e, avec 5 fr. De Biars à St-Céré, le train est mené par Decoubert qui se ressentira de ses efforts dans la côte d'Aynac ; au passage de Saint-Céré, deux coureurs abandonnent ; dès le début de la côte, la « puce » Rabanel s'échappe et prend cent mètres, mais il ne pourra maintenir ses efforts et sera rejoint par Gambade et Olivier.

A l'arrivée, sont : 1er, Olivier ; 2e Gambade (Raymond) ; 3e Ravane ; 4e Gambade ; 5e Angibeau ; 6e Destourmieux.

Les enveloppes de la souscription du V.C. Saint-Céréen ne contiennent pas toutes un numéro gagnant, il n'existe que 200 numéros qui participeront au tirage de la tombola gratuite qui aura lieu le 1er septembre.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Alevinage. — La Société de chasse et pêche de Gourdon vient de faire immerger 2.500 alevins de truite dans le ruisseau La « Melve ».

Merci au nom des pêcheurs.

Fête du quartier St-Simon — Cette fête attira par un éclat inaccoutumé promeneurs et danseurs qui passèrent un après-midi et une soirée très agréables.

Les courses cyclistes furent particulièrement bien réussies.

1er Cabrié, 2e J. Delpech, 3e Dramil, 4e Rodes, tous du Véloce-Club Gourdonnais.

Foire. — Voici les cours pratiqués à la foire du 22 juillet :

Bœufs de boucherie, 120 à 160 fr. ; bœufs de travail et d'élevage, 100 à 130 fr. les 50 kilos.

Moutons de boucherie, 3 à 3 fr. 50; agneaux de boucherie, 4 à 5 fr. le kilo.

Porcs de charcuterie, 140 à 180 fr. les 50 kilos ; porcelets, 80 à 110 fr. la pièce.

Poulets de grains, 5 à 6 fr. ; poules, 3 à 4 fr. ; canards, 3 fr. à 3 fr. 50 ; dindes, 3 fr. à 3 fr. 25; lapins, 1 fr. 75 à 2 fr., le tout la livre.

Oisons, 18 à 25 fr ; canetons, 8 à 15 fr. ; poussins, 3 à 5 fr., le tout la paire ; œufs, 2 fr. 50 la douzaine.

Avoine, 23 à 24 fr. le sac de 80 litres; maïs, 18 fr. le quarteron de 30 litres.

Prochaine foire le 14 août.

Gramat

Au théâtre municipal. — Dimanche 21 juillet, à 21 heures, a eu lieu, en notre salle du théâtre municipal, l'audition annuelle des élèves de notre sympathique et distingué professeur de musique, M. Quesnel, avec le concours des élèves des écoles.

Les spectateurs venus nombreux (la salle était comble) ne le regrettèrent point.

Nous eûmes le plaisir et la joie de voir se dérouler sous nos yeux un programme de choix, artistement exécuté.

Un chœur de jeunes filles solistes ouvre la séance.

Ensuite, un morceau de violon « Le Chaland qui passe », interprété par M. Lacarrière, de Lacapelle, fut particulièrement goûté, ce dont nous le félicitons.

Mlle Malbec fut charmante dans ses jolis morceaux de violon, avec accompagnement au piano, et mérite des encouragements pour ses bons débuts.

Mlles Landelle, Bastit, Alcazard, Bouzon et Laborie, nous donnèrent l'impression de vraies musiciennes.

Une pièce de La Fontaine, si connue, « La Cigale et la Fourmi », obtient un réel succès. Les personnages admirablement représentés et costumés à merveille soulevèrent de frénétiques applaudissements.

Au cours de cette soirée, notre virtuose, M. Quesnel, a bien voulu nous faire entendre des morceaux d'une parfaite exécution musicale.

Le public, charmé, ne lui ménagea point ses applaudissements répétés.

Mlle N. Landelle, parfaitement costumée en « Vieille de chez nous » a été ravissante dans cette pièce. Longuement applaudie et bissée, elle a dû revenir sur la scène, soulevant l'hilarité générale.

Que tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce programme veuillent bien trouver ici, avec l'expression de notre reconnaissance, nos remerciements les plus chaleureux, avec félicitations toutes particulières à M. Quesnel, pour la bonne formation musicale de ses élèves.

Comité des fêtes. — Au cours d'une réunion de commerçants qui s'est tenue à la mairie, un comité chargé d'élaborer un programme d'attractions pour nos fêtes des courses des 11 et 12 août, a été formé comme suit : Président, M. Landelle ; vice-président, M. Marty Martin ; trésorier, M. Malevergne ; secrétaires, MM. Tesquet et Darnis.

Des membres du comité passent à domicile pour percevoir la part de chaque maison, nous espérons que, comme tous les ans, le public se montrera généreux. A Gramat, d'ailleurs, il suffit de faire appel à la générosité des habitants pour que cet appel soit entendu. N'oublions pas que si l'argent est le nerf de la guerre, il est aussi, pourrait-on dire, le nerf des fêtes. Le comité remercie à l'avance la population ; en revanche, il assure les habitants qu'ils ne seront pas déçus et qu'ils feront tout leur possible pour donner à nos fêtes l'éclat de tous les ans et de le dépasser, même, si possible.

Foire. — Notre prochaine foire aura lieu lundi 29 juillet.

Labastide-Murat

Mort d'un doyen. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Denis, décédé à l'âge de 91 ans. C'était le doyen de la commune. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Accident. — Mardi soir, au cours des travaux de démolition de l'ancienne installation électrique, un poteau vermoulu est tombé sur une grange et l'un des ouvriers procédant à cette opération a été blessé.

Nous espérons que cet accident n'aura aucune suite grave.

Soulomès

Carnet rose. — C'est avec un vif plaisir que nous apprenons la naissance d'une mignonne fillette chez les époux Dardenne Charles, du Cloud ; c'est leur deuxième enfant.

Nous adressons nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Fête votive. — La fête votive de Soulomès, qui aura lieu dimanche 28 juillet, s'annonce avec son éclat habituel.

Martel

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Cazes, veuve de M. Cazes qui fut, pendant de nombreuses années, instituteur à Martel, décédée à Gourdon.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Martel.

Nous adressons à Mlle Cazes, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Gourdon, à la famille, nos sincères condoléances.

St-Germain-du-Bel-Air

Belle anguille. — La propriétaire du moulin de Finoul constata lundi matin que le réservoir du moulin était à sec. Pendant la nuit, un maraudeur avait ouvert les vannes. Mais dans le fond du bassin, elle aperçut une belle anguille qu'elle captura. Elle pesait 6 livres.

Belle pêche. — De longtemps, on n'avait fait pareille pêche dans notre petit ruisseau. M. Cossé, boulanger, a pris une anguille d'un mètre de long et pesant 6 livres. Un bon morceau.

Souillac

La Fanfare en déplacement. — Notre excellente Fanfare a, dimanche 21 juillet, prêté son concours à la fête de Saint-Julien-Lampon (Dordogne).

A 21 heures, elle se trouvait réunie sur la place centrale de cette localité, au milieu des illuminations éblouissantes.

Elle exécuta un programme qui avait été étudié dans tous ses détails et où la direction impeccable de M. Mivielle se faisait sentir d'une façon parfaite.

Le morceau célèbre « Les échos du Midi » fut écouté avec ravissement et les solistes eurent leur part dans les applaudissements de la foule.

Parmi les anciens de la Fanfare, certains se rappelaient, avec un peu de mélancolie, qu'elle avait atteint, cette année, son cinquantenaire. Elle fut fondée, en effet, le 1er juillet 1885, par un maître en la matière, M. Ayrolles, dont le souvenir est presque effacé, car rien ne résiste à l'usure du temps.

Auto contre auto. — Une auto pilotée par M. Pébeyre, industriel à Souillac, est entrée en collision avec l'auto de M. Faurel, propriétaire à Gignac. Les deux autos ont été fortement endommagées. M. Faurel a été légèrement contusionné.

En chargeant de la paille. — En chargeant de la paille, M. Bladou, propriétaire, a glissé de la charrette et, dans sa chute, a été fortement contusionné.

Concorès

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Augustin Molinié, ancien combattant, décédé à l'âge de 65 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Bétaille

Elections municipales. — Voici la composition des deux listes qui vont s'affronter le dimanche 28 juillet :

1° Liste Mazet, ancien maire : Ernest Mazet, Sylvain Vayssière, Augustin Douillac, Léon Delfour, Lucien Brande, Pierre Bouyssou, à La Garenne ; Georges Causse, Paul Durand, Urbain Vidalie, Adrien Faurie, Baptiste Jauberthie, Valette, au Causse.

2° Liste Louis Chèze, ancien conseiller démissionnaire: Louis Chèze, Bertrand Gouygon, Pierre Bouyssou, à Salgues ; Henri Déjeammes, Claude Pourtanel, François Noual, Ferdinand Perrier, Léopold Renaud, Auguste Mazet, Régis Labrunie, Elie Chieymal, Emile Poulet.

CHEZ NOS VOISINS

EN AVEYRON

Double noyade dans le Lot. — Mardi, dans l'après-midi, trois jeunes filles de 18 à 20 ans, Parisiennes, dont deux en villégiature chez leur oncle, M. Gratacap, ancien maire de Saint-Santin, se baignaient dans la rivière le Lot, au lieu dit Croque-Noix, près de Port-d'Agrès.

Presque simultanément elles disparurent sous l'eau. L'une d'elles, institutrice, put être retirée aussitôt, grâce au dévouement de M. Lavergne, de Décazeville, et, grâce aussi aux efforts des sauveteurs, qui durèrent demi-heure, elle fut ramenée à la vie. Les deux autres ne furent retirées que plus tard et elles avaient cessé de vivre.

M. le docteur Chambon, de Décazeville, s'était rendu sur les lieux. La gendarmerie procède à une enquête.

DÉPÊCHES

Conseil des Ministres

Ce matin, à 10 h., un Conseil des Ministres a eu lieu à l'Elysée.

M. Laval et plusieurs ministres ont présenté plusieurs décrets pour égaliser certaines charges par la diminution du coût de la vie et plusieurs projets permettant d'intensifier l'activité économique.

Le prochain budget

M. Régnier ministre des finances, a fait connaître que si les budgets anciens ont atteint et dépassé 51 milliards, celui de 1936 sera ramené à 36 milliards.

Tirages financiers

Paris. — Ville de Paris 5 1/2 0/0 1934. Le numéro 67.595 est remboursé par 500.000 francs. Le numéro 244.325 est remboursé par 100.000 francs.

Le Zeppelin revient chez lui

Marseille. — Le « Graf-Zeppelin » qui termine son huitième voyage aller et retour d'Allemagne au Brésil a survolé Saintes-Maries-de-la-Mer cette nuit à minuit 20. Il passait au-dessus de Besançon à 4 h. 50 faisant route vers sa base du Lac de Constance.

Agitation paysanne en Yougoslavie

Zagreb. — Une imposante manifestation de paysans a eu lieu à Zagreb.

Près de 300.000 paysans se sont réunis dans cette ville. A cette occasion, le drapeau croate, dont l'exhibition est défendue, a flotté pendant 24 heures sur la presque totalité des maisons de Zagreb et sur les édifices publics et militaires.

La police fut dans l'impossibilité d'intervenir.

La jalousie meurtrière

Casablanca. — Un nommé Cortès a tué de 5 coups de revolver une jeune servante espagnole. Un vieil indigène fut également atteint.

Le meurtrier arrêté après une lutte acharnée a avoué avoir agi par jalousie.

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication Iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 15 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON A GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Lucien LAFONT, Commis de Direction des Travaux, 13, rue Jeanne-d'Arc, Cherbourg ; Madame Veuve Henri VALETTE, 7, rue du Château-du-Roi, Cahors ; Monsieur Gaston LAFONT ; Monsieur et Madame René LAFONT, à Montauban ; Monsieur et Madame Noël LAFONT et leurs enfants; Monsieur et Madame Constant CALEY, au Colombier, par Mauzens-Miremont et leurs enfants ; Monsieur et Madame Adrien LAFONT, à Montcléra, et leurs enfants, et tous les autres parents et amis remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Lucienne LAFONT

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur PLANCHAT André ; Mademoiselle Pierrette BILLIAT ; Monsieur Jean BILLIAT ; les familles BILLIAT d'Alger, LAFON et BILLIER ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Emile BILLIAT

décédé le 25 juillet 1935, dans sa 56e année, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 26 juillet, à 16 heures 3/4, en l'Eglise Saint-Barthélémy.

Réunion maison mortuaire, 1 *bis*, avenue du Nord.

Le moisson ne se fait pas toute seule

Voici l'époque de la moisson. L'agriculteur doit, sous la lourde température de la saison, effectuer de pénibles travaux. C'est le moment pour lui de faire sa cure de Quintonine. Le vin reconstituant qu'il préparera avec cet extrait est une source de puissance et de santé. Il donne bon appétit, fait les muscles solides, le corps robuste et coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Voitures d'enfants
Postes de T.S.F.
BESSAC, Cycles et motos
Téléphone 396 — *CAHORS*

ARTICLES pour FÊTES — ALAYRAC rue Marl-Foch CAHORS

PERNOD FILS
PARIS-PONTARLIER

Millionnaire..
DU JOUR AU LENDEMAIN

Il y a des millions gagnés chaque mois aux loteries, courses, etc... Pourquoi ne seriez-vous pas parmi les heureux gagnants ? Ne désespérez pas d'être de ceux-là avant d'avoir vraiment « essayé » votre chance en faisant agir l'immense pouvoir de l'Astrologie ?

Il existe des preuves **irréfutables** que tous ceux qui ont su profiter de ses enseignements ont pu, sinon atteindre la fortune, du moins **améliorer considérablement** leur situation.

Avez-vous des problèmes d'amour ou d'argent ? Profitez d'une offre **gratuite** du Professeur Bénédict et envoyez le bon ci-contre avec vos noms (M., Mme ou Mlle), adresse, date de naissance et 1 franc pour frais d'envoi. Vous recevrez sous pli fermé et discret un horoscope **qui sera pour vous une révélation et vous ouvrira le chemin qui conduit à une vie nouvelle et radieuse.** Ne tardez pas, c'est votre chance qui passe, saisissez-là.

Ecrire à Professeur Bénédict, « L'Astrologue de Confiance », service 44-A, bd Vauban, Lille, 82.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 27

DES CRIS AU CLAIR DE LUNE

PAR

OLIVIER DUVERGER

CHAPITRE VII

OU SIMON COMMENCE A PARLER...

Dans le couloir, les magistrats rencontrèrent Mme de Seillon qui s'inquiétait de la durée de l'entretien. Elle s'étonna de les voir seuls :

— Et le lieutenant ?

— Nous l'avons laissé auprès de Mademoiselle votre fille.

— Seul !

— Rassurez-vous, Madame, le docteur Pascal est avec eux. Vous pouvez les rejoindre si cela peut vous être agréable. Je vous demanderais seulement de ne pas troubler les confidences qu'ils peuvent échanger. Il y va de l'intérêt de ces jeunes gens.

— Monsieur de Caussols, voulez-vous dire ?

— De lui et de Mademoiselle votre fille également.

— Je ne comprends pas, Monsieur le Procureur.

— La mort dramatique du duc de Berwickland, en libérant Mademoiselle de Seillon va lui rendre difficile un nouveau mariage ! Le lieutenant de Caussols, mêlé, lui aussi à cette tragique affaire, éprouvera les mêmes difficultés. Pourquoi ces deux jeunes gens n'uniraient-ils pas un jour leurs deux destinées ?

Mme de Seillon déplora:

— Hélas, cette aventure est pour nous désastreuse ! La disparition du duc fait s'évanouir mes plus beaux rêves ! Après un pareil scandale ma fille ne peut espérer un grand mariage. Comment osez-vous songer pour elle à Monsieur de Caussols! Quel que soit mon désir d'assurer l'avenir de mon enfant, il me paraît impossible de la donner à l'homme qui a donné la mort à son fiancé, même si son geste fut involontaire.

— Ces jeunes gens s'aiment. Faites confiance à leur amour.

A tout à l'heure, Madame.

Et laissant la jeune femme étonnée de ce conseil sybillin, les magistrats la saluèrent et disparurent dans l'escalier.

Longuement, allant et venant, devant le perron de la villa, les magistrats discutèrent :

— Eh! bien, Durand, votre impression ?

— J'avoue, Monsieur le Procureur, que je ne suis plus aussi convaincu qu'à votre arrivée. Les charges accumulées contre Monsieur de Caussols, loin d'asseoir ma conviction, l'ont fortement ébranlée ! Les aveux du lieutenant concordent avec les confidences de Mademoiselle de Seillon.

— Malheureusement, il y a un trou dans leurs déclarations, en admettant qu'elles soient sincères, entre l'évanouissement de la jeune fille et l'arrivée du lieutenant. C'est la nuit, la nuit obscure du drame. Il se déroule sans témoin !

Le duc est mort ! Qui l'a tué, sinon le lieutenant ?

— Pourquoi pas Simon ?

— J'y ai songé, un instant, mais cette hypothèse m'apparaît moins solide. Pourquoi, en effet, Simon aurait-il assassiné le duc ? Quel que soit son degré d'amoralité nous ne pouvons cependant pas admettre qu'il ait intentionnellement commis le crime avec l'idée préconçue d'en rejeter la responsabilité sur Monsieur de Caussols.

— Hélas, Monsieur le Procureur, la haine est mauvaise conseillère !

— D'accord, mais comment démasquer le coupable ? Car nous sommes bien d'accord, n'est-ce pas, l'assassin ne peut être que l'un ou l'autre, Caussols ou Simon ?

— Oui, Monsieur le Procureur, Caussols ou Simon ? Mais lequel ? Pour le savoir, je ne vois qu'un moyen : la reconstitution du crime.

M. Dagay s'arrêta :

— Mais oui !

Le juge précisa :

— Je crois, Monsieur le Procureur, qu'il vaudrait mieux attendre la nuit. Nous aurions le maximum de chance en nous plaçant exactement dans les conditions du drame.

— Vous avez raison, Durand. Nous attendrons ce soir. Mais pas un mot. Personne ne doit se douter de nos intentions. Nous allons faire garder à vue les deux hommes que nous soupçonnons. Je prierai le docteur Pascal de rassurer ces dames. Et dans la soirée nous reviendrons.

Vous pourriez profiter de l'après-midi pour entendre tous les domestiques. Votre instruction en serait avancée d'autant.

Tirant sa montre, le Procureur ajouta :

— Il est bientôt midi. Je ne reviendrai pas après déjeuner. Allons prendre congé de Mme de Seillon.

. . . . . .

Sous la surveillance discrète d'un policier, l'officier passa sa journée à la villa.

Personne ne comprenait l'ordre des magistrats. Les jeunes gens ne s'expliquaient pas davantage la demi liberté laissée à Gilbert. Il craignait un piège, en dépit des assurances de Renée qui essayait de lui faire partager sa confiance.

Le docteur Pascal s'efforçait en vain de consoler Mme de Seillon, effrayée à l'idée du scandale qui ne manquerait pas d'éclater lorsque le drame serait connu.

Les deux amoureux, le cœur plein d'inquiétude, ne goûtaient qu'imparfaitement leur bonheur d'être ensemble. Gilbert surtout était anxieux. Malgré la douceur des heures passées auprès de Renée, il trouvait trop lente la fuite du temps.

Les uns après les autres, tous les domestiques furent entendus par le Juge d'Instruction, qui s'attarda à un long interrogatoire de Simon. Mais le jardinier ne lui apprit rien qu'il ne sût déjà.

Au soir, l'ordre fut donné de conduire Gilbert au Palais. Le malheureux jeune homme prit congé de son amie qui l'embrassa, toute en pleurs, désespérée.

Mme de Seillon n'avait pas le courage d'intervenir entre eux. Les nerfs étaient à bout. Le docteur Pascal, en ami fidèle, était revenu à la villa, ses consultations finies.

A tous, il prodiguait ses encouragements sans pouvoir deviner le but qu'avaient poursuivi les magistrats en laissant les deux jeunes gens ensemble tout le jour.

Plus grande encore fut sa stupéfaction lorsque vers les sept heures du soir, alors qu'il allait se mettre à table, avec les deux malheureuses femmes qui l'avaient retenu à dîner, il fut appelé au téléphone par le Procureur :

— Voulez-vous être assez aimable, cher Docteur, pour prier ces dames de nous attendre avant de se mettre au lit. J'aurais une grave communication à leur faire, si elles veulent bien me recevoir.

Etonnée, mais anxieuse de connaître ce que le magistrat désirait leur apprendre, Mme de Seillon s'empressa de répondre au médecin :

— Dites à ces Messieurs que nous sommes à leur disposition.

C'est ainsi que vers les neuf heures, M. Dagay, M. Durand, son greffier, le commissaire Polliat et son secrétaire furent annoncés à la villa.

Malgré sa fatigue, Mlle de Seillon avait tenu à les attendre, espérant qu'ils lui apporteraient des nouvelles de Gilbert.

Elle manqua défaillir quand elle aperçut le jeune homme avec les magistrats.

Tandis que les policiers rassemblaient les domestiques dans le hall, le Procureur, introduit au salon avec le Juge d'Instruction, expliqua :

— Je m'excuse, Madame, de venir vous importuner à une heure aussi inattendue. Monsieur le Juge d'Instruction et moi, désirions avoir avec vous et vos gens, un entretien définitif.

— J'aurai mauvaise grâce à vous refuser cet entretien, Monsieur le Procureur.

— Je vous en remercie, Madame, mais je dois vous avertir que cet entretien sera long. Il vous prendra une partie de votre nuit, ainsi qu'à Mlle, à vos gens également.

— Vous avez aussi besoin d'eux ?

(*A suivre*).

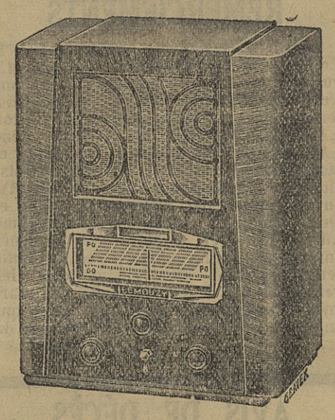

STATION SERVICE RADIO

A. MANDON

17, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

E. 57 LEMOUZY

7 lampes TOUTES ONDES

1.875 francs

DÉPANNAGE dans mes ateliers

des Postes de toutes marques

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Devis sur demande

PRETS RAPIDES

sous toutes formes vous seront procurés rapidement par particuliers à partir de 5.000 fr. Rien à verser d'avance sur la commis. **TAUX REDUIT, ECRIVEZ.**

Réponse gratuite

CAISSE IMMOBILIERE
104, rue Réaumur, PARIS

Bibliographie

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ

Revue Mensuelle, 37, rue Marbeuf, Paris 8e

Numéro spécimen antérieur gratuit

Abonnement 50 fr. par an ; le N° 5 fr.

Méditations coloniales pour le 14 juillet, par Stanislas Reizler. — Les revendications coloniales allemandes, par Octave Homberg. — Sur l'Economie impériale, par Gignoux. — Le grand tourisme au Maroc : Midelt, porte du Sud (5 ph.) ; La première messe au sommet du Toubkal (2 ph.) ; Une soirée chez les grands seigneurs de l'Atlas (2 ph.) ; Un été sur le littoral moghrébien : Fédala (4 ph.), par Dauchez. — Les capitales indochinoises, par Casati (10 ph.). — La nature et l'homme aux Nouvelles Hébrides, par Aubert de la Rüe (6 ph.). — De la Musique chez les Bambara au jazz moderne, par Georges Raimond. — Aux îles Comores : Le charme de Mayotte, par Mme Andrée Lanicacci (10 ph.). — Concentration et manœuvres navales, par l'Amiral Docteur (3 ph.). — Visions tunisiennes, par Mme Véra Stchepinski (10 ph.). — Le Haut Comité méditerranéen à l'œuvre, par V.S. — Les débouchés pour le Maroc. — Le tricentenaire des Antilles. — La protection de l'enfance en Guyane, 1 ph. — Sur la mort d'André Citroën, par Léon Poirier (1 ph.). — Les propagandistes de l'idée coloniale en Province (2 ph.). — Y a bon. — Y a pas bon. — Les livres, par le Chartiste. — Propos du Hargneux, par Bagheera. — Arts et Salons : Les résultats de la Mission à l'Ile de Pâques, par H. Menjaud.

LA TRANSPIRATION

L'homme jouit de la faculté de maintenir son corps à une température constante. Le fonctionnement de l'organisme et les conditions extérieures de température devraient normalement provoquer une élévation de température du corps, si des circonstances naturelles n'intervenaient pas pour contrebalancer les causes d'échauffement auxquelles nous sommes soumis.

Par quel mécanisme peut-on prendre la chaleur qui la rendrait dangereuse ?

C'est tout le mécanisme de la transpiration qu'expose le Professeur agrégé Roger Simonet, dans le numéro du 1er août de « GUERIR », la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique. C'est un article de grande actualité, solidement et scientifiquement charpenté.

Dans ce même numéro de « GUERIR » lisez également :

Comment profiter de nos vacances. — La tuberculose rénale. — Motilité et Natation. — Culture physique : rentrer le ventre et redresser le dos. — L'air de Paris est-il nocif ? — Le choléra infantile, maladie d'été. — Les greffes. — L'alimentation dans l'urticaire. — La descente des testicules. — Conseils d'été. — Les hygromas. — L'abricot. — Plages de la Mer du Nord et de la Manche. — Race française : la tapisserie de Bayeux. — La brucellose. — Le moral dans les maladies. — La filaire de Médecine, etc., etc.

« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 francs. A défaut, envoi franco : « GUERIR », 12 *bis*, rue Keppler, Paris, XVIe. (Joindre 2 fr. en timbres-poste).

La **VINICOLE ECONOMIQUE**, 50, Bd Magenta, Paris, dem. urg. cour. Août — 5 mén. p. t. Dép. Vins, Paris. Sit. fix. 1.500 à 3.000 + 5% gar. p. cont. Gar. 4.000 min.

P.-O.-MIDI

Excursionnez en autocar dans le BAS-LIMOUSIN, le QUERCY et le PÉRIGORD

Trois circuits automobiles au départ de Brive du 7 juillet au 23 septembre.

Trois circuits au départ de Rocamadour du 1er juillet au 21 septembre.

Trois circuits au départ de Périgueux et des Eyzies du 14 juillet au 22 septembre.

Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux Agences P.O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison du Tourisme, 127, Avenue des Champs-Elysées, à Paris.

P.-O.-MIDI

Pour préparer vos vacances Il est indispensable de vous munir du LIVRET-GUIDE OFFICIEL du Réseau P.-O.-Midi

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1935 est paru ; il comprend 2 tomes :

Tome I, de Paris à la Loire et à la Garonne.

Tome II, de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.

Un indicateur complet des trains P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après :

Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.

Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.

Tomes I et II, avec horaires des trains, 7 fr. 50.

Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris (13e), contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français :

Tome I, avec horaire des trains 6 fr. 25.

Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 45.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 55.

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

Nouveau régime du règlement de remboursement grevant les colis postaux et les colis agricoles.

Depuis le 1er juin, les modalités de règlement prévues pour les remboursements grevant les expéditions de grande et de petite vitesse sont étendues aux remboursements suivis sur les colis postaux du régime intérieur continental (sauf de ou pour la Corse), ainsi qu'aux remboursements grevant les colis agricoles. Le règlement de ces remboursements peut être effectué selon les modalités suivantes :

1° *en espèces,* au guichet d'une gare quelconque des Réseaux participants, à l'expéditeur ou à tout autre personne désignée par lui.

2° *en espèces,* dans une localité située en France, au domicile de l'expéditeur ou de toute autre personne désignée par lui.

3° *par virement* à un compte de chèques postaux désigné par l'expéditeur, le titulaire du compte pouvant être l'expéditeur ou toute autre personne désignée par lui.

4° *périodiquement,* par les soins du Contrôle Commun aux Grands Réseaux de Chemins de Fer Français, au moyen d'un virement à un compte de chèques postaux ou à un compte bancaire, le titulaire du compte à créditer pouvant être l'expéditeur ou toute autre personne désignée par lui, ou par chèque bancaire

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : J. ANDRIEU

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

—:— PRIX MODÉRÉS —:—

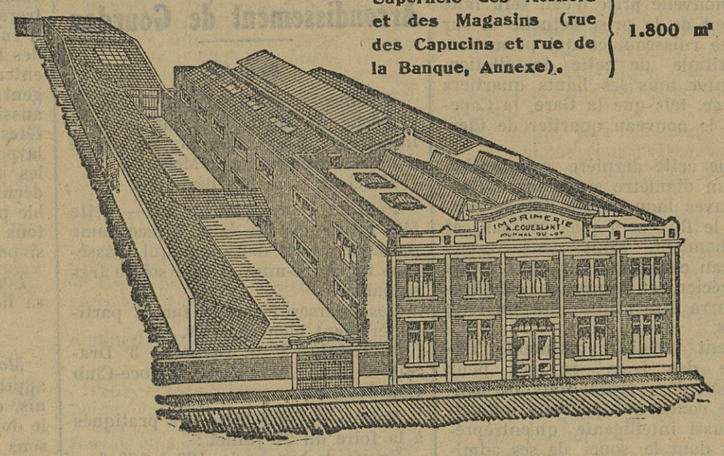

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } **1.800 m²**

SERVICE D'ÉTÉ 1935

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	Exp. & Om. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	»	10 15	»	19 25	—	22 »	—	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	7 55	10 27	»	»	19 55	22 12	22 40	»
LIMOGES arrivée	»	»	(1)	15 48	»	0 1	1 27	3 3	5 26	»
LIMOGES départ.	»	»	»	15 57	»	0 4	1 35	3 8	5 42	»
BRIVE... arrivée	»	»	15 28	17 31	»	1 29	3 4	4 31	7 22	»
BRIVE... départ.	7 48	12 33	15 55	17 37	18 10	1 35	3 14	4 37	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 24	13 9	16 29	—	19 13	—	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	8 46	13 36	16 48	18 16	19 41	—	—	5 14	8 16	»
CAZOULES.....	8 53	13 43	16 54	—	19 50	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 58	13 48	16 58	—	»	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 7	13 57	17 7	—	20 9	—	—	—	—	»
Nozac.....	9 16	14 6	17 16	—	»	—	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 29	14 19	17 26	18 40	20 33	—	4 20	—	8 44	»
Saint-Clair.....	9 38	14 28	17 34	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 48	14 38	17 44	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	9 58	14 48	17 54	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 8	14 58	18 3	—	»	—	—	—	—	»
Espère.....	10 16	15 6	18 10	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 25	15 15	18 19	19 16	»	3 7	4 59	6 11	9 24	»
CAHORS départ.	11 51	17 56	»	19 20	»	3 11	5 3	6 15	9 30	7 27
Sept-Ponts.....	12 2	18 7	»	—	»	—	—	—	—	7 38
Cieurac.....	12 17	18 22	»	—	»	—	—	—	—	7 53
Lalbenque.....	12 24	18 29	»	—	»	—	—	—	—	8 »
Caussade.....	12 52	18 59	»	20 1	»	—	5 46	—	10 14	8 27
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	»	20 22	»	4 7	6 7	7 10	10 35	8 59
TOULOUSE.. arr.	16 43	»	»	21 6	»	4 50	7 »	8 »	11 57	11 8

(1) De Paris à Brive-Périgueux et Toulouse par Capdenac.

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. (2) 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.
TOULOUSE.... d.	4 50	8 40	8 30	13 25	15 51	20 8	21 3	23 11
MONTAUBAN. d.	6 11	9 53	9 11	14 6	16 43	20 50	21 48	23 51
Caussade.....	6 50	10 27	9 30	—	17 17	21 10	—	—
Lalbenque.....	7 26	11 5	—	—	17 52	—	—	—
Cieurac.....	7 34	11 13	—	—	18 »	—	—	—
Sept-Ponts.....	7 44	11 22	—	—	18 10	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	11 28	10 5	14 58	18 16	21 50	22 47	0 43
CAHORS... dép.	8 1	—	10 9	15 2	18 24	21 54	22 51	0 47
Espère.....	8 15	—	—	—	18 35	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 28	—	—	—	18 47	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 41	—	—	—	19 »	—	—	—
Dégagnac	8 50	—	—	—	19 8	—	—	—
Saint-Clair.....	8 58	—	—	—	19 16	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 11	—	10 47	—	19 27	22 38	—	—
Nozac.....	9 18	—	—	—	19 34	—	—	—
Lamothe-Fénel...	9 26	—	—	—	19 42	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 33	—	—	—	19 49	—	—	—
CAZOULES.....	9 39	—	—	—	19 55	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	9 53	—	11 8	—	20 6	23 3	—	—
Gignac-Cressens..	10 21	—	—	—	20 34	—	—	—
BRIVE..... a.	10 46	—	11 46	16 33	20 59	23 44	0 29	2 15
BRIVE..... d.	»		11 54	16 39	»	23 51	0 39	2 21
PARIS.. (A.) arr.	»		18 58	23 23	»	6 43	8 11	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»		19 10	23 35	»	6 55	8 23	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.
(2) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 29	15 20	»	18 41		
Mercuès.....	6 43	15 34	»	18 55		
Douelle (*Arrêt*).....	6 47	15 38	»	18 59		
Parnac.....	6 54	15 46	»	19 7		
Luzech.....	7 »	15 52	»	19 13		
Castelfranc.....	7 12	16 3	»	19 24		
Prayssac (*Arrêt*).....	7 16	16 7	»	19 28		
Puy-l'Evêque.....	7 24	16 15	17 22	19 36		
Duravel.....	7 31	16 22	17 34	19 43		
Soturac-Touzac.....	7 38	16 29	17 46	19 50		
Fumel.....	7 48	16 40	18 13	20 1		
LIBOS.....	7 53	16 45	18 19	20 6		

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	6 34	9 24	13 24	18 2		
Fumel.....	6 42	9 31	13 31	18 9		
Soturac-Touzac.....	6 58	9 41	13 41	18 19		
Duravel.....	7 9	9 48	13 48	18 26		
Puy-l'Evêque.....	7 25	9 56	13 55	18 33		
Prayssac (*Arrêt*).....	7 39	10 4	14 3	18 41		
Castelfranc.....	7 46	10 9	14 8	18 46		
Luzech.....	8 7	10 20	14 19	18 56		
Parnac.....	8 20	10 29	14 28	19 6		
Douelle (*Arrêt*).....	» »	10 34	14 33	19 11		
Mercuès.....	8 35	10 39	14 38	19 17		
CAHORS.....	8 53	10 51	14 50	19 30		

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	4 47	13 35	»	17 13	»
Vayrac.....	4 55	13 43	»	17 21	»
Bétaille (*arrêt*).....	5 1	13 47	»	17 26	»
Puybrun.....	5 10	13 55	»	17 34	»
Bretenoux-Biars....	5 21	14 6	»	17 44	»
Port-de-Gagnac.....	5 28	14 12	»	17 51	»
Laval-de-Cère.....	5 39	14 20	»	17 59	»
Lamativie.....	6 1	14 37	»	18 20	»
Siran (*arrêt*).....	6 17	14 51	»	18 37	»
La Roquebrou.....	6 32	15 4	»	18 53	»
AURILLAC.. arrivée.	7 13	15 42	»	19 37	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	5 »	»	11 22	17 17	»
La Roquebrou.....	5 35	»	11 58	17 55	»
Siran (*arrêt*).....	5 46	»	12 9	18 6	»
Lamativie.....	6 »	»	12 23	18 21	»
Laval-de-Cère.....	6 16	»	12 38	18 36	»
Port-de-Gagnac.....	6 23	»	12 45	18 44	»
Bretenoux-Biars.....	6 30	»	12 54	19 »	»
Puybrun.....	6 48	»	13 1	19 8	»
Bétaille (*arrêt*).....	6 57	»	13 8	19 15	»
Vayrac.....	7 12	»	13 13	19 20	»
St-Denis-près-Martel.	7 19	»	13 20	19 27	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 46	10 41	»	19 42
Sarlat.....	»	7 53	11 45	17 46	20 46
Cazoulès.....	»	8 28	12 20	19 18	21 21
Souillac.....	8 19	8 56	12 28	19 31	21 9
		11 18	12 44		15 8
Le Pigeon.....	8 31	11 42	12 57	Les jours de foire et marché à Sarlat	15 20
Baladou . Arrêt.	8 35	11 49	13 1		15 24
Martel.....	8 42	12 14	13 8		15 31
St-Denis-p.-M.ar.	8 51	12 26	13 17		15 40

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	7 31	9 14	13 41	16 44
Martel.....	»	7 44	9 27	13 54	17 13
Baladou . Arrêt.	»	7 50	9 33	14 »	17 23.
Le Pigeon.....	»	7 53	9 37	14 3	17 38
Souillac.....	6 52	8 2	9 46	14 12	17 49
		8 54		14 21	19 55
Cazoulès.....	7 1	9 2		14 29	20 3
Sarlat.....	8 20	9 37	17 53	15 4	20 38
	5 24				
Le Buisson. ar.	6 9	»	18 39	15 54	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	14 48	17 41		
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	18 14	21 43		
CAPDENAC. d.	2 18	7 17	11 19	17 20	13 58	18 38	22 5		
FIGEAC.....	2 38	7 31	11 33	17 29	14 13	18 51	22 16		
Le Pournel.....	»	7 50	12 »	»	14 32	19 12	»		
Assier.....	3 35	8 1	12 16	»	14 43	19 23	22 41		
Flaujac (halte)...	»	8 10	12 27	»	14 52	19 32	»		
Gramat.....	5 6	8 23	12 47	»	15 5	19 45	23 »		
Rocamadour.....	5 19	8 35	12 59	»	15 15	19 56	23 10		
Montvalent.....	5 37	8 49	13 16	»	15 28	20 10	»		
St-Denis-p.- arr.	5 49	8 58	13 27	»	15 37	20 19	23 30		
Martel dép.	5 55	9 6	13 32	»	15 47	20 28	23 34		
Quatre-Routes....	6 7	9 16	13 43	»	15 56	20 38	»		
Turenne.....	6 19	9 26	13 54	»	16 6	20 47	»		
BRIVE..... ar.	6 50	9 48	14 21	»	16 26	21 7	0 8		
PARIS (Orsay) ar.	—	19 10	»	»	»	5 39	8 23		

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

						(Orsay)			
PARIS (Aust.) d.	20 37	22 40	»	7 35	10 15	»	»		
Brive..... dép.	3 49	8 13	12 42	15 43	18 24	»	»		
Turenne.....	4 10	8 38	13 7	16 7	19 1	»	»		
Quatre-Routes....	4 18	8 47	13 16	16 15	19 13	»	»		
St-Denis-p.- arr.	4 25	8 54	13 24	16 22	19 23	»	»		
Martel dép.	4 32	9 2	13 31	16 27	19 43	»	»		
Montvalent.....	»	9 13	13 44	16 39	20 9	»	»		
Rocamadour.....	4 56	9 30	14 3	16 56	20 41	»	»		
Gramat.....	5 8	9 42	14 17	17 9	21 3	»	»		
Flaujac (halte)...	»	9 55	14 30	17 24	»	»	»		
Assier.....	5 28	10 5	14 42	17 36	21 34	»	»		
Le Pournel.....	»	10 14	14 51	17 46	21 46	»	»		
FIGEAC.....dép.	5 51	10 34	15 11	18 8	22 9	»	»		
CAPDENAC ar.	6 »	10 43	15 20	18 18	22 22	»	»		
CAPDENAC d.	6 24	11 20	16 34	18 52	»	»	»		
TOULOUSE	10 »	15 27	20 31	22 56	»	»	»		

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 2	10 14	16 11	18 36		
Cabessut.....	8 11	10 25	16 22	18 47		
Arcambal.....	8 20	10 41	16 31	19 »		
Vers.....	8 28	10 59	16 39	19 11		
Saint-Géry.....	8 35	11 14	16 44	19 19		
Conduché.....	8 46	11 43	16 55	19 36		
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 53	17 1	19 44		
St-Martin-Labouval..	8 59	12 17	17 8	20 »		
Calvignac.....	9 5	12 27	17 14	20 9		
Cajarc.....	9 16	12 44	17 26	20 26		
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	17 35	20 39		
Toirac.....	9 33		17 43	20 51		
Lamadeleine.....	9 44		17 54	21 6		
CAPDENAC.....	9 55		18 5	21 20		

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 1	»		
Lamadeleine.....	7 23	12 5	19 11	»		
Toirac.....	7 34	12 19	19 20	»		
Montbrun.....	7 42	12 30	19 27	»		
Cajarc.....	7 52	12 45	19 37	»		
Calvignac.....	8 2	12 58	19 46	»		
St-Martin-Labouval..	8 9	13 7	19 54	»		
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 17	20 1	»		
Conduché.....	8 23	13 25	20 7	»		
Saint-Géry.....	8 38	13 41	20 19	»		
Vers.....	8 43	13 48	20 24	»		
Arcambal.....	8 50	13 59	20 31	»		
Cabessut.....	8 59	14 14	20 41	»		
CAHORS.....	9 6	14 23	20 48	»		

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	5 56	16 34	»		
Payrignac (arr.).....	6 5	16 42	»		
St-Cirq-Madelon.....	6 13	16 50	»		
Grolejac.....	6 31	16 56	»		
Carsac.....	6 42	17 7	»		
SARLAT.....	6 56	17 23	»		

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 26	17 36	»		
Carsac.....	8 36	17 47	»		
Grolejac.....	8 43	18 4	»		
St-Cirq-Madelon.....	8 49	18 11	»		
Payrignac (arr.).....	8 56	18 19	»		
GOURDON.....	9 6	18 29	»		